

# LE PETIT JOURNAL DE LA VALLA

Bulletin d'information municipal

Site : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

N° 90  
MARS 2024

## LE MOT DU MAIRE

Je vous ai, à plusieurs reprises, parlé de la Maison des Séniors « Marguerite ». Ses travaux sont achevés. Il reste quelques aménagements extérieurs en cours de réalisation. Son ouverture est prévue début avril. Il ne reste que 2 ou 3 places. . . Les logements de cette résidence partagée seront en priorité attribués aux Vallaudes et Vallauds. Néanmoins, nous accepterons des personnes extérieures si besoin pour compléter.

Je souhaite que nos anciens y trouvent le confort, la quiétude, le repos, la convivialité et des repas de qualité confectionnés sur place, tout en conservant une vie sociale. Nous réfléchissons pour lui attribuer un nom en lien avec un site de notre commune. Vos idées seront les bienvenues.

Notre deuxième projet-phare de ce mandat est l'agrandissement du parking à côté du presbytère. Nous avons lancé l'appel d'offres mi-janvier et, depuis le 16 février, celui-ci est clos.

Les travaux commenceront au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre. Sa capacité passera de 13 places à 40 places. Ce chantier apportera quelques nuisances sonores aux riverains. Nous en sommes conscients et navrés. Néanmoins, il était urgent d'agir et de profiter des financements des plans de relance.

Vous savez comme moi que les places sont parfois rares et que, de plus, plusieurs immeubles sont ou seront en cours de rénovation et transformation et vont créer nombre de logements.

Ce chantier d'importance nous obligera tous à modifier nos comportements pour se garer un peu plus loin que d'habitude. Il en va de cet effort pour l'avenir de notre village. Je suis convaincu que vous le comprendrez et vous y emploierez. Je vous en remercie par avance.

Nous étudions également un ravalement de l'intérieur de l'église ainsi qu'un assèchement du mur intérieur et extérieur côté rue. Des remontées capillaires provoquent des désagréments sur la pierre. En partenariat avec le syndicat intercommunal des énergies de la Loire (SIEL), nous étudions aussi un passage en LED et la mise en valeur du bâtiment et de ses vitraux.

Comme vous pouvez le constater, ce mandat est riche en changements grâce aux aides financières de nos partenaires et aux plans de relance de SAINT ETIENNE METROPOLE, de l'ETAT et du SIEL. Le conseil municipal est à l'œuvre, je le remercie pour son action et, plus particulièrement, les adjoints en charge de leurs délégations.

Je vous souhaite un excellent printemps.

Votre Maire  
Jean-Claude FLACHAT



## Micro Crèche éco citoyenne près de Saint-Étienne

### BÉBÉ ET COMPAGNIE - LA CLÉ DES CHAMPS

Micro Crèche la Clé des Champs pour bambins de 2 mois et demi à 3 ans toute la semaine de 7h30 à 18h30 et de 4 ans à 6 ans les mercredis selon les disponibilités.

2 bis Rue du frère Francois

Structure Eco citoyenne et Eco Responsable  
Pour toute demande d'inscription, vous pouvez  
nous contacter au

06-51-12-17-72 ou par mail

[contact@bebe-et-compagnie.fr](mailto:contact@bebe-et-compagnie.fr)

Site web: [www.bebe-et-compagnie.fr](http://www.bebe-et-compagnie.fr)



Le 19 janvier dernier avait lieu la soirée des remerciements pour tous les bénévoles du comité des fêtes, ce moment a rassemblé 90 personnes, nous avons dégusté une bonne choucroute. Un grand merci à tous ceux qui nous apportent leur aide.

Le 26 janvier s'est tenue notre **assemblée générale**. Le président a rappelé qu'il y a eu 7 réunions en 2023 et nous avons eu 6 manifestations. La trésorière a souligné un bilan très satisfaisant.

Le conseil d'administration n'a pas changé :  
Président : Pierre DURIEU, trésorière : Isabelle COURBON, trésorière adjointe : Danielle PICHON, secrétaire : Noémie PERRETON, secrétaire adjointe : Véronique TYR et président d'honneur : Michel LEGRAND. Membres : Véronique Blazy, Véronique Bonche, Bertrand Faure, Jean-Claude Flachet, Michel Rosati et Marie-Jo Savel.

Nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouvelles personnes qui sont déjà bien actives au sein du comité et qui intègrent l'équipe, il s'agit de Joanna Vivaldi (qui sera notre attachée de presse), Carole Dubanchet et Christian Barré.



*L'équipe du comité*

Véronique BONCHE et Michel ROSATI sont nommés « gestionnaires de stock ».

Ce qui nous fait une équipe de 15 personnes.

Petit retour sur décembre avec une vraie réussite pour la 5<sup>ème</sup> édition du marché de Noël les 15 et 16 décembre dernier. Beaucoup de monde présent. Cet événement commence à s'inscrire dans les fêtes pérennes car nous avons beaucoup de sollicitations de la part d'exposants et forains.

### **Au programme cette année :**

Au mois de juin, la fête de la musique, la date reste à confirmer et nous sommes à la recherche d'un groupe ou d'un chanteur ou chanteuse.

La Vallade « nouveau format », le samedi 31 août, changement historique du jour. Avec comme nouveauté cochon à la broche et bal le soir. Avec toujours des exposants, des jeux et autres animations.

La soirée Halloween, le jeudi 31 octobre, avec des lots à gagner pour les déguisements, les familles, ... surprise...

Et notre marché de Noël, les 13 et 14 décembre.

L'équipe du comité

## **TELETHON**



### **BILAN TELETHON 2023**

L'équipe de bénévoles a innové en 2023, avec deux temps forts !

Ouverture des festivités dès le 21 octobre 2023, avec un spectacle drôle, magique, surprenant...avec des artistes talentueux ! Le public était nombreux...et ravi de cette belle soirée.

Le second temps fort a eu lieu le week-end des 8 et 9 décembre 2023.

Dès le vendredi soir, l'équipe du tennis table a accueilli des sportifs de tout âge, mobilisés pour cette œuvre de solidarité. Débutants et expérimentés ont eu plaisir à échanger la balle !! Merci à l'équipe du Tennis de Table pour son investissement pour le TELETHON !

Messieurs CARRASCO et ROMEUF ainsi que Messieurs EPALLE et RODRIGUES ont animé le repas en chantant et jouant de l'accordéon. Ce fût un réel plaisir de les écouter et même de fredonner quelques paroles...

C'est dans la bonne humeur que les bénévoles ont concocté une délicieuse soupe aux choux, qui a ravi les papilles à plus de 200 convives ! Des petites mains ont confectionné de beaux objets de décoration, tous vendus au profit du Téléthon. Grâce à de généreux donateurs, la tombola a ravi de nombreux gagnants ! Le loto et les jeux de cartes ont animé l'après-midi.

Les participants ont fait preuve d'une grande générosité. C'est avec fierté que nous avons pu reverser à l'Association Française contre les Myopathies, la somme de **4 671€**

Ce succès a été obtenu grâce à la mobilisation de nombreuses personnes et votre générosité...Je tiens à remercier tous ceux qui se sont engagés à nos côtés lors de la manifestation 2023.

Grâce à vous tous, les chercheurs des laboratoires du Généthon, peuvent continuer à élaborer des thérapies nouvelles, indispensables pour guérir les maladies rares et utiles à la médecine toute entière. Grâce à la mobilisation du plus grand nombre, les malades et leurs familles font le plein d'énergie et d'espoir pour résister face à la maladie et remporter de nouvelles victoires quotidiennes : participer à un essai clinique, aller à l'école, passer le bac, travailler...vivre tout simplement.

Tous ensemble, nous contribuons modestement à l'histoire de la médecine contemporaine. Nous devons poursuivre cette belle aventure...

Toutes personnes et toutes associations qui le souhaitent, peuvent nous rejoindre pour un simple coup de mains, mais aussi pour proposer une animation (concert, sports, danses, jeux, ateliers...

**Le Téléthon, c'est aussi la collecte, toute l'année, de vos piles usagées. Des urnes dédiées se trouvent à la Mairie et à l'épicerie de Sylvie.**

MERCI POUR VOTRE SOLIDARITE  
Véronique FOUCAUT (tel :04.77.20.02.03)

# ÉCOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES



## Décembre aux couleurs de Noël

Lors de ce mois de décembre, l'école Notre-Dame des Victoires a vécu au rythme des festivités de Noël.

Les élèves, aidés des parents et grands-parents venus nombreux, ont préparé les sablés et roses des sables vendus au Marché de Noël.



*Les ateliers cuisine réunissent petits et grands.*



Le lendemain, toutes les classes sont allées décorer les sapins de la salle Marie Badard et ont pris un goûter offert par la Mairie.

L'équipe pédagogique remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps lors de ces journées contribuant ainsi à la vie de l'établissement et du village.



*Décoration de la salle Marie-Badard et goûter des enfants*



En ce temps de l'Avent, l'école s'est parée de décorations avec les illuminations du 8 décembre, et en décorant les fenêtres de l'école chaque jour pour un calendrier de l'Avent géant en collaboration avec le centre de loisirs FRLS.



L'église a accueilli la majorité des élèves ainsi que de nombreux parents et grands-parents pour la célébration de Noël du 21 décembre. Elle s'est déroulée autour du thème de la lumière.



Les élèves se sont succédés pour lire le conte L'étoile de Noël. Au fur et à mesure de la lecture, une bougie, une étoile, une fleur et un cœur symbolisant successivement le fait de veiller, la joie, la paix et le remerciement à Marie, étaient apportés autour de la crèche.



Les enseignantes en profitent également pour remercier Michèle Abel et Marie-Annick Flachat qui animent un mercredi par mois les séances de catéchisme pour les élèves de CE2-CM1-CM2.

La journée s'est poursuivie de façon festive puisque l'après-midi, les enfants ont présenté le spectacle musical de Noël sous la houlette de Nelly Paccalet qui intervient tous les quinze jours dans les classes depuis le début de l'année.

Un véritable succès auprès des spectateurs venus nombreux ! La journée s'est terminée autour d'un goûter offert par la municipalité.



*Lors du spectacle des enfants salle Marie Badard.*



## Carnaval haut en couleurs

C'est sous un beau soleil de février que les élèves ont défilé en musique dans la cour pour Carnaval.

Une belle journée qui s'est terminée par la dégustation des bugnes de la boulangerie l'Epi Vallaud.



*Défilé en musique dans la cour*



Une période remplie de beaux moments mais les élèves vont vivre encore d'autres temps forts dans les semaines à venir marquant l'appartenance de l'établissement au réseau Mariste et s'inscrivant dans des projets sportifs et solidaires.



Contact : Mme Bissardon, Chef d'établissement,  
Par mail ([ecole.ndv.valla@orange.fr](mailto:ecole.ndv.valla@orange.fr))  
ou par téléphone (04.77.20.08.49).  
Site Internet : <http://www.maristes-ndv42.com>

## OGEC ECOLE NDV

L'OGEC continue de récolter des fonds pour faire vivre l'école et apporter des financements aux activités des enfants.

Plusieurs évènements à venir :

- 23 mars : portes ouvertes de l'école avec des activités pour tous

- 6 avril : soirée dansante de l'OGEC - pensez à réserver vos places !
- 4 mai : vente de plants et fleurs
- 29 juin : kermesse et spectacle des enfants

D'autres évènements continuent d'être organisés tout au long de l'année, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et sont remerciés tous les parents qui consacrent leur temps pour les préparer.

L'équipe OGEC

## FAMILLES RURALES



Accueil  
Périscolaire

### ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Familles Rurales Loire Services.



### Vacances Hiver 2024 : des vacances historiques !!

Les deux semaines du 19 février au 1<sup>er</sup> mars 2024 ont été l'occasion d'un grand voyage dans l'Histoire et dans le Temps. Pour ces vacances, nous avons accueilli en moyenne 24 enfants (âgés de 3 à 11ans) par jour. Il s'agit du plus gros effectif que nous ayons atteint depuis 2021 pour des petites vacances !!! Pour cela, l'association Familles Rurales Loire Service et l'équipe d'animation remercient chaleureusement les familles pour la confiance accordée pour les vacances de leurs enfants.

L'équipe, constituée d'Emilie, John, Lauryne, Léna, Maguy et Noémie, a proposé aux enfants de faire des bons dans le temps de l'ère du Mésozoïque à l'époque contemporaine en passant par le Moyen-Age !!



### *Découverte du puits du Moyen-Age*

Les temps forts de la 1ere semaine : stage de danse (AFR loisirs et sports) et inter centre avec AFR Terrazieux lundi 19/02 - balade historique dans la Valla pour les 3-7ans (avec le concours des conseillers municipaux) et découverte du clocher de l'Eglise du village (pour les 5-7ans) intervention numérique de Chrystelle (Fédération Familles Rurales) pour Thymio (7-11ans) mardi 20/02 (Pour les 5-7ans) intervention numérique de Chrystelle (Fédération Familles Rurales) pour Thymio (7-11ans) mardi 20/02 - sortie à l'Atelier.

du matin » proposée aux enfants et aux parents vendredi 23/02 pour notre journée gallo-romaine.



### *Musée de la Maison du Passementier*



### *petite collation du matin*



### *Découverte du clocher de l'Eglise du village*

Musée de la Maison du Passementier à St Jean Bonnefonds - Jentaculum : « petite collation

Les temps forts de la deuxième semaine : chasse aux œufs de dinosaures et expérience scientifique pour les faire éclore lundi 26/02- petites fouilles archéologiques et atelier cuisine 28/02- intervention médiévale (danse, art et chevalerie) avec Mr Laurent Pissochet et pour finir les vacances, notre traditionnel bal costumé !!



L'AFR loisirs et sport et FRLS (accueil de loisirs) ont proposé aux familles de venir partager un temps convivial autour d'une petite exposition prêtée par l'Atelier Musée la Maison du

Passementier « mode et style de vie des années 50-60 » mardi 27/02. Calendrier d'ouverture de l'accueil de loisirs extrascolaire :

• Vacances d'hiver 2024 : du lundi 19 février au vendredi 1<sup>er</sup> mars. Ouverture des inscriptions/réservations du 24 janvier au 12 février depuis votre Espace Famille puis **UNIQUEMENT** par mail du 13 au 16 février 12h.

• Vacances Printemps 2024 : du lundi 15 avril au vendredi 26 avril. Ouverture des inscriptions/réservations du 13 mars au 08 Avril depuis votre Espace Famille puis **UNIQUEMENT** par mail du 09 au 12 avril 12h.

Été 2024 : Ouverture exceptionnelle de l'accueil de loisirs vendredi 5 juillet de 7h30 à 18h15. Fonctionnement comme pour un jour de vacances scolaires.

• Vacances juillet : du lundi 08 juillet au vendredi 02 août. Ouverture des inscriptions/réservations du 05 juin au 1<sup>er</sup> juillet depuis votre Espace Famille puis modifications **UNIQUEMENT** par mail jusqu'au mercredi 03 juillet.

• Vacances d'août : du lundi 26 août au vendredi 30 août : ouverture des inscriptions/réservations du 05 juin au 31 juillet. Les demandes arrivées entre le 31 juillet et le 26 août ne pourront pas être traitées



**Vacances de printemps** : L'équipe d'animation va décliner un programme « dessine-moi un mouton... ». Nous proposons ainsi aux enfants de découvrir l'univers poétique du « Petit Prince » et les aventures de son auteur Antoine St Exupéry. Un aperçu de programme sera communiqué le 13 avril, avant le programme définitif.

### **Périscolaire : petit rappel des délais d'inscription**

#### **L'inscription des enfants à l'accueil périscolaire**

doit respecter les délais suivants :

- Pour le lundi : inscription 72 heures avant, dernier délai.

- Pour les mardis, mercredis, jeudis et vendredis :

inscription 24 h avant, dernier délai.

**L'inscription des enfants à la cantine** doit respecter les délais suivants :

- Pour le lundi : inscription 72 heures avant, dernier délai.

- Pour les mardis, jeudis et vendredis : inscription 48 heures avant, dernier délai.

Attention : lorsque vous inscrivez votre ou vos enfants à la cantine, veillez bien à les inscrire également au périscolaire du midi.

Etant à l'écoute des imprévus qui peuvent survenir dans l'organisation des familles, nous pouvons faire preuve d'une certaine flexibilité, si cela reste exceptionnel.

Toutefois, merci de bien communiquer tout ajout ou annulation **UNIQUEMENT PAR ECRIT** (sms, mail)

-avant 8h, le jour même, pour le temps méridien (cantine, périscolaire de midi)

-avant 12h, le jour même, pour le périscolaire du soir.

En dehors de ces horaires, nous sommes dans **l'incapacité** de donner suite à vos demandes.

Toutefois, merci de bien communiquer tout ajout ou annulation **UNIQUEMENT PAR ECRIT** (sms, mail)

-avant 8h, le jour même, pour le temps méridien (cantine, périscolaire de midi)

-avant 12h, le jour même, pour le périscolaire du soir.

En dehors de ces horaires, nous sommes dans **l'incapacité** de donner suite à vos demandes.

**Inscription des nouvelles familles pour les vacances et la rentrée 2024-2025 :**

Contactez -nous par mail, nous serons ravis de vous présenter nos activités et les modalités d'inscription. Une visite des locaux est possible sur rendez-vous.

Noémie Rothe, directrice accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire FRLS.

Familles Rurales Loire Service -Accueil de Loisirs périscolaire et extrascolaire

1 rue Marcellin Champagnat

42131 La Valla en Gier

04 77 20.09.92. ou 06.77.38.82.42

[frls.lavallaengier@gmail.com](mailto:frls.lavallaengier@gmail.com)



## CHORALE L'ANDEOLAISE



### Reprise festive de la chorale pour cette nouvelle saison 2024



*Albino et Viviane lors du partage de la galette des rois).*

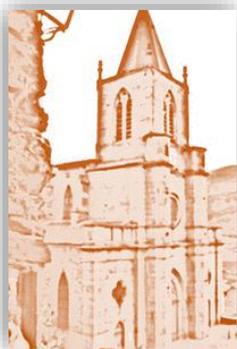
La mise au point des nouveaux chants avance à un bon rythme.

Nous vous rappelons que les répétitions ont lieu chaque semaine, Hors vacances scolaires, salle Renée Peillon le jeudi de 20h à 21h30.

Toute personne qui voudrait nous écouter ou faire un essai sera la bienvenue.

Jean-Paul Tardy, responsable, au 04.77.20.01.75 ou [tardyjp4442@gmail.com](mailto:tardyjp4442@gmail.com)

## MESSAGE DE LA PAROISSE



Pendant le Carême la Paroisse organise une collecte de denrées non périssables pour les Restos du cœur lors des messes, produits : pâtes - riz - conserves, produits Bébé consommables et entretien (couches ...) pour nous ce sera le 3 Mars.

Pour les fêtes de Pâques, cette année dans notre Eglise, nous n'aurons aucunes cérémonies ni pour les Rameaux ni pour Pâques.

Pour les personnes qui souhaitent donner des messes, éviter de mettre l'enveloppe dans les paniers de la quête, venir à la sacristie avant ou après la messe ou faire passer aux personnes habituelles et régler par chèques de préférence.

## COMMUNAUTÉ DES FRERES MARISTES



### Bicentenaire de Notre Dame de l'Hermitage

Le 12 août 1816 le Père Champagnat arrivait à La Valla comme vicaire. Peu de temps après il réunissait quelques jeunes gens dans un petite ferme achetée à Mr. Bonnaire. Mais, vu leur nombre croissant et même après un agrandissement de la maison, celle-ci devenait trop petite. Ce qui décida le Père Champagnat à construire une maison plus grande à un endroit qu'il trouva non loin de Saint Chamond dans le vallon encaissé du Gier. En mai 1824 la première pierre de la nouvelle construction était posée et en mai 1825 la communauté de La Valla s'installait dans la maison de l'Hermitage. Elle comprenait alors 20 Frères et 10 postulants ; et à ce moment, déjà 22 Frères étaient dans les écoles.



*Notre Dame de l'Hermitage aujourd'hui*

La célébration de cet anniversaire se déroulera entre mai 2024 et mai 2025. L'inauguration de cette année se fera le lundi de Pentecôte à la messe célébrée à Notre Dame de l'Hermitage par notre évêque Sylvain Bataille.

## AMICALE DES VALLAUDS

Comme chaque année, Dédé Louat s'est occupé de réserver la soupe aux choux pour les adhérents, nous l'avons dégusté chez Gregory Blachon au « Vieux Chêne » à Tarentaise. Nous étions 38 à manger une soupe délicieuse et très copieuse. Le président Robert Fara en a profité pour payer son « litre » à l'occasion de son année de plus. La journée s'est terminée par plusieurs parties de cartes et un bon moment à l'amicale.

**A noter, l'assemblée générale se tiendra le samedi 9 mars dans son local.**



*Une belle tablée*

## INFORMATIONS SPORTIVES ET ASSOCIATIVES



### AFR LOISIRS ET SPORTS



### Profitez des activités proposées par l'AFR Loisirs et Sports

Bonjour à tous,

Nous profitons de cette nouvelle édition du Petit journal pour vous partager l'actualité de l'Association.

Les activités hebdomadaires suivent leur cours.

Les activités d'anglais et de dessin ont repris début janvier pour 12 nouvelles séances.

Nous prévoyons une exposition des réalisations de nos artistes prochainement. (Infos à venir : suivez-nous sur Illiwap et Facebook pour ne rien rater !)



### Retour sur les activités ponctuelles

#### Déco de Noël centre de table :

Nous avons proposé une animation Centres de table avec bougies en décembre. Nous avons passé un bon moment et de belles réalisations sont venues décorer nos tables de Noël.



*Les Participantes*



## Danse

Les stages de danse ados/adultes se poursuivent un dimanche par mois, avec deux styles différents : Ladystyle/Salsa/Bachata ou Cardio Dance. Possibilité de participer à l'une ou l'autre des séances ou les deux. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Prochaine date le dimanche 17/03.



*Les ados/adultes*

Les stages de danse enfants ont lieu une fois par vacances scolaires (sauf Juillet où le stage a lieu une fois par semaine). Petits effectifs pour les vacances de Noël et forte affluence sur les vacances de février avec notamment la participation des accueils de loisirs de la Valla en Gier et de la Terrasse sur Dorlay. Prochaine date pendant les vacances d'avril.



*Les enfants*

## Compétition de Jumpstyle

Alexandre a lancé la première compétition locale où s'affronteront les jeunes de la Valla en Gier, Tarentaise et la Terrasse sur Dorlay au cours des prochaines semaines.

La phase de sélection a eu lieu début février et ce sont 6 participantes vallaudes qui ont gagné leur place pour les huitièmes de finale, soutenons Laury, Emma, Linne, Emilie, Maëline et Noëllie pour la prochaine étape !

## Stage de Jumpstyle

Une journée Jumpstyle a eu lieu pendant les vacances scolaires. Chorégraphie solo, en duo ou en trio, jeux et chorégraphies de groupe ont animé le stage



*Chorégraphie solo*

## Expo Vintage

L'AFR Loisirs & Sport s'est associée à l'accueil de loisirs FRLS pour coanimer une exposition vintage issue des ressources de la Maison de Passementier de St Jean-Bonnefonds sur les années 50-60 à partir du mardi 27/02 à la cantine de l'école.

## L'agenda :

### Prochaines activités

**Sortie Pleine Nature - biathlon : le dimanche 10 mars de 10h à 12h au Stade de Luzernod.**

Il s'agit de découvrir le biathlon : tir couché à la carabine infrarouge optique - sans projectiles, associé à de la course à pied ou marche. Activité réservée aux adultes, ados et enfants de plus de 8 ans. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés durant toute la séance.

L'activité est prévue au stade de Luzernod. Si la météo est mauvaise : repli à la Salle Marie Badard (seulement si la salle est disponible).

Prévoir une tenue sportive, baskets et bouteille d'eau.

Le nombre de places est limité, accès gratuit sur inscription obligatoire en ligne sur Hello Asso avec le QR code suivant :



**Stage de danse ado/adulte :  
dimanche 17 mars matin**

Un dimanche par mois, venez danser avec Marion, Salle Marie Badard, 10h/11h : Danse Lady Style, Salsa, Bachata - 11h/12h : Fit Dance. 10€ le cours, 18€ les deux cours.

Inscriptions dans la boîte aux lettres de l'AFR à la mairie ou sur Hello Asso avec le QR code suivant :



**Soirée boum pour les enfants de 6 à 12 ans :  
le samedi 23 mars**

Contenu de la soirée et informations vous seront communiqués prochainement.

**Stage de danse enfant** avec Marion, Salle Marie Badard.

Prochain stage pendant les vacances d'avril, la date vous sera communiquée prochainement.

**Week-end de marche nordique**

Norbert et Denise de l'EASC emmènent nos marcheurs dans les contrées du Vercors le week-end du 15 et 16 juin. Les groupes sont déjà complets !



Pour être informé de notre actualité :

Notre site internet :

<https://www.famillesrurales.org/la-valla-en-gier/>

Pour nous contacter : [loisirs.lavalla@gmail.com](mailto:loisirs.lavalla@gmail.com)

ou par courrier dans notre boîte aux lettres devant la Mairie - 5 rue de l'Andéolaise - 42131 La Valla en Gier



Abonnez-vous à notre station Illiwap et à notre page Facebook :

AFR Loisirs et Sport

Inscrivez-vous à nos activités sur Hello Asso : Familles Rurales de la Valla en Gier.

A bientôt

**Les bénévoles de l'association Loisirs et Sport  
Céline Delpuech / Perrine Lemercier**

## TENNIS DE TABLE



### ASVG-Tennis de Table

La nouvelle année, et c'est une tradition dans le club, a commencé par le partage de la brioche avec le tirage des rois. (Photo)

Avant toutes les vacances scolaires, nous organisons un **tournoi interne** avec les jeunes du mercredi.

Voici les points obtenus pour l'ensemble des 3 tournois.

Malone Genest : 48 points, Alexis Romeuf : 47 points, Emilien Chantemesse : 44 points, Lucas Meley : 43 points, Valentin Ginot : 37 points, Louis Rivat : 29 points, Loane Dombey : 26 points.

Emilie Beraud, Loukas Ezingeard et Marvin Letay n'ont pu être classés ayant manqué un tournoi.



Le 13 janvier a eu lieu le deuxième tour du **championnat jeunes** à Saint-Chamond. Deux équipes minimales étaient engagées.

L'équipe 2, avec de nouveaux participants, a impressionné par sa résilience, se défendant avec ardeur lors de matchs serrés. La victoire éclatante d'Emilie, ainsi que les performances accrochées, ont laissé entrevoir un avenir prometteur pour nos jeunes joueurs.

Pendant ce temps, l'équipe 1 a une nouvelle fois réalisé un sans-faute. Malone a particulièrement brillé en remportant une victoire remarquable contre un adversaire sur motivé.



*Malone prêt pour le top*

Cette journée a renforcé les liens au sein du club mettant en avant l'esprit d'équipe et du fair-play. Les participants se préparent pour la prochaine rencontre qui aura lieu le 23 mars.

Contact : Jean-Paul Tardy au 0477200175 ou [tardyjp4442@gmail.com](mailto:tardyjp4442@gmail.com)

## ACCA



L'ACCA de la Valla-en-Gier organise sa journée "saucisse-frite" le **dimanche 14 avril** à partir de 8h00. Sur place ou à emporter au prix de 10€. Buvette et tombola.



**VEZ NOMBREUX !**

## VIE PRATIQUE

### BIBLIOTHÈQUE



2 nouveautés importantes dans le réseau prochainement :

- Application mobile MaBibli qui permettra aux usagers d'accéder à leur compte, de rechercher et réserver documents du catalogue, etc.
- La réservation des documents disponibles sera possible (rappel : pour l'instant, seuls les livres prêtés peuvent être réservés)

Des informations vous parviendront ultérieurement.

#### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 16h à 18h, Mercredi 16h - 17h30, Vendredi 19h - 20h. Ouverture pendant les vacances scolaires sauf Noël et le mois d'août.

Vous pouvez nous joindre : 04.77.94.47.38 ou 04.77.36.08.58

[bibliothequelavallaengier@gmail.com](mailto:bibliothequelavallaengier@gmail.com)

## MAISON DES SENIORS



Le chantier est terminé. L'ouverture de la structure est prévue en Avril 2024.

Cela permettra à de futurs résidents ou aux familles de découvrir les chambres et les espaces communs.

La structure sera composée de 7 chambres individuelles et d'un studio de 2 pièces pour un couple. 5 chambres auront un espace extérieur. Une priorité sera donnée aux seniors Vallauds. Les familles de La Valla pourront également inscrire un membre de leur famille qui réside actuellement

dans une autre commune. Enfin, s'il reste des places, la structure accueillera des personnes n'ayant aucun lien avec notre collectivité.

Nous rappelons que cette maison bénéficiera de prestations de qualité : repas confectionnés sur place, entretien du linge, ménage, etc. Des aides financières viendront réduire le montant de la mensualité.

**D'ores et déjà, la mairie enregistre les pré-inscriptions. N'hésitez pas à venir vous inscrire ou vous renseigner en mairie.**

☎ 04.77.36.08.58

[mairie@la-valla-en-gier.fr](mailto:mairie@la-valla-en-gier.fr)

**Nos financeurs :**



## VOS ANIMAUX DOMESTIQUES



Depuis le mois de septembre 2023, le 3115 Urgences Vétérinaires®, numéro 100% gratuit (tarification numéro vert), est disponible pour les habitants de LA VALLA-EN-GIER.

En cas d'urgence avec leur animal de compagnie, les habitants de LA VALLA-EN-GIER peuvent contacter 24h/24 ce numéro, composer leur code postal et ils seront mis en relation avec un service vétérinaire de garde à proximité.

L'appel, la mise en relation et la communication sont **100% gratuits** depuis les téléphones fixes et mobiles, tous opérateurs confondus.

L'objectif du 3115 est de **lutter contre le développement des numéros surtaxés** qui exploitent la détresse des propriétaires d'animaux face à une situation difficile. Et pour cela, nous avons souhaité simplifier et fluidifier l'accès à un professionnel de garde, le tout à l'aide d'un **numéro 100% gratuit**.

En 2023, le 3115 est accessible à plus de 30 millions d'habitants en France, sur 47 départements français et plus de 8300 communes.

1. **Numéro de téléphone** : 3115 (gratuit depuis fixes et mobiles)

2. **Site internet** :

[www.urgences-veterinaires.fr](http://www.urgences-veterinaires.fr)

## CAMPAGNE DE COMMUNICATION ARNAQUES AUX NUMEROS SURTAXES ET ABONNEMENTS INTERNET

Pour signaler un problème de consommation et vous renseigner sur vos droits :

[signal.conso.gouv.fr](http://signal.conso.gouv.fr)

Disponible aussi sur App Store et Play Store



Un SMS promettant un gain ? Un clic sur Internet pour contacter une administration ou un professionnel ? Attention, il s'agit peut-être d'arnaques ou de pièges aux numéros surtaxés et Internet+, dont le coût sera prélevé directement sur la facture de téléphone.

Parallèlement à son action d'enquête et de contrôle, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) lance une campagne mise en garde des consommateurs contre ces abus.

## Numéros surtaxés et abonnements internet :

### Attention aux pièges

J'évite les mauvaises surprises sur ma facture de téléphone



DG CCRF  
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

## Comment déjouer les pièges ?

### Attention aux SMS ou messages sur mon répondeur

Je peux recevoir un appel, un SMS ou un message sur mon répondeur d'un numéro commençant 06, 07 ou 09, 01, 02, 03, 04 et 05, me demandant de rappeler un numéro ou de cliquer sur un lien sous prétexte :

- d'urgence
- de gain attractif
- de démarches administratives
- de colis à retirer...

Message de 06 66 66 66 66  
Vous avez un colis, appelez le 0825...

Avant tout chose, je me renseigne sur le numéro et sa tarification en consultant l'annuaire inversé : [www.surmafacture.fr](http://www.surmafacture.fr).

## Comment reconnaître un numéro surtaxé ?

Les numéros surtaxés font partie des numéros spéciaux ou courts utilisés par les professionnels pour fournir des services (météo, voyance, annuaire, etc.).

Les 3 types de numéros pouvant être surtaxés sont :

- Les numéros spéciaux à 10 chiffres commençant par 081, 082 ou 089
- Les numéros courts à 4 chiffres commençant par 10 ou 32 à 39
- Les numéros courts à 6 chiffres commençant par 118

Le coût de l'appel vers un numéro surtaxé est prélevé directement sur ma facture téléphonique.

Les services clients doivent être joignables sans passer par un numéro surtaxé.

Une signalétique mise en place par les professionnels m'informe du prix qui sera facturé :

0 825 123 456 Service 0,80 €/min + prix appel

Le service est facturé en plus du prix d'un appel normal, jusqu'à 80 centimes par minute, dans la limite de 24 € par appel (violet).

0 809 100 114 Service gratuit + prix appel

Seul le prix d'un appel normal est facturé (gris).

0 800 134 426 Service à appel gratuit

Numéro gratuit aucune facturation (vert).



Le site [surmafacture.fr](http://surmafacture.fr) est la plateforme d'information consommateur consacrée aux solutions de paiement sur facture, gérée par les principaux opérateurs téléphoniques.

Il me permet de connaître le coût et le service proposé par un numéro surtaxé.



## FRELON ASIATIQUE QUE FAIRE ?

### URGENT ! C'EST MAINTENANT ! PIÈGES FRELONS

## Face à la prédation du frelon asiatique asiatique UNE PROBLÉMATIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Une espèce exotique envahissante Originaires d'Asie, le frelon Vespa Velutina Nigrithorax a été introduit en France de manière accidentelle au début des années 2000. Il a été formellement identifié pour la première fois dans le Lot-et-Garonne en 2004. Cette espèce est dotée de capacités d'expansion exceptionnelles puisqu'en une dizaine d'années, elle a colonisé la quasi-totalité du territoire.

Un redoutable prédateur pour les abeilles : Le frelon asiatique chasse les abeilles pour nourrir ses larves et satisfaire les besoins en protéines nécessaires à la croissance de sa colonie. Les dégâts sur les ruches s'effectuent par le prélèvement direct d'abeilles, mais aussi et surtout, par le stress et l'affaiblissement progressif que leur présence continue induit sur les abeilles. Paralysées, ces dernières ne vont plus prélever le nectar, le pollen et l'eau indispensables à leur survie et à leur bonne santé.

Des impacts sur les pollinisateurs sauvages et la biodiversité : L'abeille mellifère n'est pas sa seule source de protéines. Il se nourrit d'abeilles sauvages, de guêpes ainsi que d'autres pollinisateurs tels que les syrphes et les diptères. En zones agricoles et naturelles, les captures d'insectes se répartissent globalement ainsi : 1/3 d'abeilles et 2/3 d'autres insectes.

Des impacts sur l'agriculture et le service de pollinisation : L'arboriculture ou la viticulture peuvent également être touchées par le frelon asiatique, car pour leur propre alimentation, les frelons adultes se nourrissent de glucides qu'ils peuvent trouver sur les fruits.

### Pourquoi piéger le Frelon Asiatique au printemps ?



Le piégeage de printemps, s'inscrit dans un plan de lutte plus global contre le *Vespa Velutina*, pour éradiquer tôt en saison les fondatrices frelon asiatique et tenter de limiter le nombre de colonies pendant la saison. Pour une meilleure efficacité du dispositif, le piégeage de printemps doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers (*muselière, filet, harpe électrique, piégeage d'automne, ...*).

### Où piéger ?

- **Zones** où Ruchers Impactés par un forte prédation et/ou à Forte densité de nids FA (détruits ou non) en saison précédente; Sur les fleurs: camélias, cotonéaster, ...
- **Position** : 4 à 6 pièges par commune. Le plan National préconise moins de pièges sur un secteur donné mais mieux gérés.
- **Hauteur et Orientation** : placer le piège entre 20 cm et 1,20 m du sol. Exposition plutôt ensoleillée.

### Quels pièges utiliser ?

#### MODELE DE PIEGES



Utiliser, de préférence pour la préservation de la biodiversité, des pièges les + sélectifs possibles. C-à-d des pièges à sélection physique de type nasse (Robida, Beevital, RedTrap, ...) équipés de cônes d'entrée dont l'orifice est **adaptée à la taille du frelon asiatique**, afin de retenir les fondatrices et ouvrières et exclure l'entrée d'insectes plus gros (ex : Frelon européen) en laissant échapper un maximum d'espèces non cibles. Voir la fiche comparative des principaux pièges commercialisés.



Les pièges bouteilles ou cloches sont à bannir, même améliorées, la chaleur humide est néphaste à la survie des insectes !!!

### Quand piéger ?



**Date début** : Dès Mars, après les dernières gelées, quand 3 jours > 15°C  
**Durée** : 8 semaines continues avec **fin obligatoire au 15/05**

### Quels appâts ?

Mélange liquide : **1/3 bière, 1/3 sirop de fruits rouges et 1/3 vin** (blanc ou rouge) ; à mettre dans un contenant **protégé par une grille fine** pour ne pas être accessible aux insectes **ou de la paille** pour éviter les noyades.



- La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât. Plus les températures sont élevées plus l'évaporation est importante et l'attractivité faiblit rapidement.
- "Le meilleur appât étant le frelon asiatique qui est déjà capturé" pour attirer les congénères frelons asiatiques :
  - o maintenir en vie des insectes piégés en plaçant une petite coupelle ou éponge imbibé de l'appât liquide dans le piège accessible par les frelons,
  - o laisser des cadavres de frelon en place (broyés ou non).

### Informez le grand public

... sur la présence des pièges afin de le sensibiliser et aussi d'éviter le vandalisme, en plaçant des panneaux A4 ou étiquettes à proximité ou sur les pièges. Voir *ex en annexe*.

### Comment faire le suivi des pièges ?

#### 1 Relevé tous les pièges



**Impératif, au minimum 1 fois par semaine ! (donc 8 relevés au total)**

- Identifier, trier et compter tous les insectes collectés. Catégories à comptabiliser : FA, FE, autres.
- Renouveler l'appât pour conserver l'attractivité du piège !

#### 2 Consigner ses résultats de terrain



⇒ Renseigner directement le formulaire en ligne depuis l'**application** "FRGDS\_Outil Piégeage de Printemps" : via ce lien : <https://eu.jotform.com/app/240144286803352>



Un enjeu de protection des populations : Lorsqu'il chasse ou butine, le frelon ignore l'être humain. En revanche, à proximité des nids, **il peut se montrer extrêmement agressif.**

Les apiculteurs comptent sur vous pour les accompagner dans un piégeage dans la destruction des nids.

Tous solidaires ! Agissons ensemble !

Construire ses propres pièges, c'est très simple !

Vous les trouvez également en vente dans les  
jardinerias (4 et 10€)  
**UNAF-APICULTURE**

**SAINT ETIENNE METROPOLE**



**Semaines de l'Égalité**



La 12e édition des Semaines de l'Égalité se déroulera du 8 au 29 mars 2024.

Une vingtaine de communes de Saint-Etienne Métropole et de nombreux partenaires ont répondu à ce rendez-vous. Au programme : conférences, ateliers, spectacles... sur des thématiques comme la lutte contre les discriminations et les préjugés, le harcèlement à l'école, le cyberharcèlement, la valorisation de la mixité et de l'égalité, le développement de l'esprit critique, l'inclusion de tous les publics, l'éducation à l'information.



Un temps fort de ce programme est la **course-marche de l'égalité**. Elle aura lieu **dimanche 17 mars à partir de 10 h au parc de Méons à Saint-Etienne** (inscription gratuite sur [logicourse.fr](http://logicourse.fr)).

Pas de compétition, chacun fait ce qu'il peut !

Programme complet :

[Semaine de l'égalité 2024 \(calameo.com\)](http://calameo.com)

## COMPOSTEURS POUR MAISONS INDIVIDUELLES AVEC JARDIN



**-1<sup>ère</sup> étape :** A partir du **23/02/24**, les habitants de La Valla en Gier disposant d'une maison individuelle avec jardin peuvent demander un composteur sur le site de Saint Etienne Métropole en fournissant une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**-2<sup>ème</sup> étape :** validation de la demande par SEM.

**-3<sup>ème</sup> étape :** l'habitant reçoit un mail l'invitant à choisir son lieu et son créneau de RDV (à La Valla en Gier, la distribution aura lieu le samedi 20/04/24 de 9h à 18h à la salle Marie Badard). Inscription **obligatoire**.

**-4<sup>ème</sup> étape :** la remise du composteur est précédée d'une petite formation **obligatoire** de 20 à 30 mn. Le jour J, l'habitant doit venir au début de son créneau d'1 h et être véhiculé (1 composteur à monter de 29 kg + 1 bio-seau de 7 l + 1 guide du compostage).

## LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD)



La survenue de plusieurs incendies ces dernières années dans le sud du département de la Loire, les épisodes répétés de sécheresse, les conséquences du réchauffement climatique et la forte fréquentation des massifs forestiers pour de multiples activités, qu'elles soient économiques ou récréatives, sont des facteurs qui concourent à caractériser un risque de feu de forêt important.

**Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.**

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers.

**En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité.** C'est pourquoi c'est une obligation légale sur certaines communes de notre territoire, classées à risque.

Pour consulter la liste des communes classées à risque sur le territoire :

- Arrêté préfectoral du 8 août 2011 portant classement en massif forestier à risques d'incendie

-ARRETE PREFECTORAL N° DT-11-538 PORTANT CLASSEMENT EN MASSIF FORESTIER A RISQUES D'INCENDIE LES FORETS SITUEES SUR VINGT-DEUX COMMUNES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE AU TITRE DE L'ARTICLE L 321-1 DU CODE FORESTIER

- Arrêté préfectoral du 29 juillet 2020 portant classement en massif forestier à risque d'incendie

## Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement. **Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage.**

Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation.

Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillage initial réalisé, les débroussaillages suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles.

Un débroussaillage efficace sous-entend :

- d'éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches,
- de couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres,
- d'espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas,
- d'élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimum de 2 mètres,
- de se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant.

## QUI EST CONCERNE ?

**Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?**

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :**

- situés dans un territoire aux risques d'incendies
- situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

**VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES\***



\*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur [feux-forest.gouv.fr](http://feux-forest.gouv.fr)

FRANCE NATION VERTE  
Agir - Mobiliser - Accélérer

AYONS LES BONS RÉFLEXES

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues.

Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées. La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre.

Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage.

S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge et deviennent de leur responsabilité (administrative et pénale).

Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation

Les obligations légales de débroussaillage dans le département de la Loire sont rappelées par : l'arrêté préfectoral n°DT11-539 fixant la réglementation du débroussaillage sur les communes du département de la Loire.

## SANCTIONS

Au-delà des risques encourus pour les biens et les personnes, le non-respect des obligations légales de débroussaillages vous expose à des sanctions administratives et judiciaires.

- Une mise en demeure de débroussailler
- L'exécution d'office des travaux à vos frais.
- Une amende forfaitaire de 200€ pouvant aller jusqu'à 1500€ d'amende en cas de non-respect des mesures édictées
- Jusqu'à 30 euros d'amende administrative par M2 soumis à l'OLD non débroussaillé.
- L'indemnisation éventuelle du préjudice subi par les tiers en cas d'incendie.

## OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS :

- A la direction départementale des territoires de la Loire (DDT42) au 04.77.43.80.52. Ou [ddt-sef-fb@loire.gouv.fr](mailto:ddt-sef-fb@loire.gouv.fr)  
<https://www.loire.gouv.fr>

- **SDIS** ; Service départementale d'incendie et de secours (SDIS42) au 04.77.91.08.00
- Ou [www.sdis42.fr](http://www.sdis42.fr)

## DECLARATION MEUBLÉS DE TOURISME

Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme (gîte, Airbnb, Abritel, le Bon Coin etc.), que celui-ci soit classé ou non au sens du Code du Tourisme, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès de la mairie.

Ceci permet d'avoir un recensement de l'offre de logement touristique sur la commune. Il est également possible de s'inscrire sur le site Déclaloc : <https://www.declaloc.fr/>

**Tout contrevenant encourt une amende de 450 €.**

## CÉRÉMONIES

La population est invitée aux cérémonies suivantes

Commémoration du 8 mai 1945 :

**Le mardi 07 mai 2024** à 11h au cimetière.

Commémoration du souvenir d'Henri TRÖNEL, résistant de la dernière guerre et fusillé sur notre commune : **Le vendredi 31 mai 2024** à 18h route de la Croix de Chaubouret.

## DÉCHÈTERIE MOBILE

**La déchèterie mobile sera présente**

A Luzernod

**Le samedi 15 juin 2024**

## TARIFS SALLES MARIE BADARD ET RENEE PEILLON

La réservation de la salle devient ferme et irrévocable (sauf cas de force majeure) après le paiement d'un acompte égal à 50 % du tarif de location.

### Tarifs à partir du 01/11/2023

	SMB (salle Marie Badard)	SRP (salle Renée Peillon)	SMB + SRP
<b>Nombres de personnes maximum</b>	Assis : 150 ou Debout : 218	Assis : 58 ou Debout : 85	Assis : 208 ou Debout : 303
<b>Location par des particuliers</b>	500.00 €	250.00 €	650.00 €
<b>En journée, durée maximum 3h</b>	150.00 €	100.00 €	NON
<b>Location du samedi au lundi matin (si pas de tennis de table ou autre manifestation le dimanche matin)</b>	800.00 €	390.00 €	1100,00 €
<b>Location aux associations</b>	350.00 €	200.00 €	500.00 €
<b>Ménage par agent communal</b>	110.00 €	70.00 €	150.00 €
<b>Forfait si salle(s) non libérée(s) et/ou propre(s) à l'horaire prévu</b>	50 % de la valeur de la location		
<b>Forfait si salle(s) louée(s) pour un locataire non identifié dans le règlement intérieur</b>	50 % de la valeur de la location		
<b>Pénalité si constatation d'un couchage sur place</b>	100 % de la valeur de la location		

## RAPPELS

L'Équipement Rural d'Animation est un immeuble communal. La Municipalité en assure la gestion. **Il est réservé exclusivement aux établissements scolaires, aux associations**

locales et aux habitants de la commune de LA VALLA EN GIER ainsi qu'à leurs ascendants et descendants (c'est-à-dire grands-parents, parents, enfants et petits-enfants).

La location pour d'autres personnes est strictement interdite, auquel cas un forfait sera facturé.

## INCIVILITÉS



A nouveau, des tags ont été inscrits sur le domaine public et privé, sur la M37 à La Rive et à l'entrée de la propriété d'un élu. Ceci est un délit.

Des tags à caractère vulgaire visant les Bessataires (habitants de la commune du Bessat) mais aussi d'autres personnes certainement... ainsi que des personnes d'origine africaine.

Ces faits sont graves, d'ailleurs une plainte a été déposée à la gendarmerie de Saint Paul en Jarez.

Nous n'allons tout de même pas faire installer de la vidéosurveillance sur toute la commune !

Alors, ensemble, soyons vigilants et si vous avez des remarques, n'hésitez pas à le signaler : cela facilitera la tâche des enquêteurs.

**Le mot du Maire :** encore des déjections canines dans les rues du village.

Le dimanche 25 février 2024, j'ai constaté ce désagrément à 2 mètres de l'entrée de la boulangerie alors que, 3 mètres plus loin, il y a un distributeur de sacs ! Je rappelle qu'il y a une canisette sur le parking du bas du village.

Il s'agit d'une désinvolture des propriétaires. Nous serons vigilants à l'avenir et verbaliserons en cas d'infraction.

## LUDOBUS

Les mercredis de 16h15 à 17h15 parking de la salle Marie Badard :

13 Mars 2024, 10 Avril 2024, 05 Juin 2024 et 04 Juillet 2024.

## ILLIWAP

Mairie : @42131



AFR Loisirs/Sports La Valla en Gier :  
@42131 : afr-loisirsports-la-valla-en-gier



Comité des fêtes - La Valla en Gier :  
@42131 : comite-des-fetes-la-valla-en-gier



Bibliothèque La Valla en Gier  
@42131 : Bibliotheque



Ecole NDV : @42131 : ecole



Centre de loisirs / Périsco La Valla en Gier :  
@42131:AFR42131



**OGEC LA VALLA EN GIER - Notre Dame des Victoires**

**@42131 :ogec-la-valla-en-gier-notre-dame-des-victoires**



Vous pouvez également retrouver toutes les actualités de l'application Illiwap sur le site internet de la commune :

<http://www.la-valla-en-gier.fr/>

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi et Mardi : 8h00 à 12h30

Jeudi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30

Vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

☎ 04.77.36.08.58

✉ [mairie@la-valla-en-gier.fr](mailto:mairie@la-valla-en-gier.fr)

## DEFENSEUR DES DROITS

Coordonnées du Défenseur des Droits à Saint-Chamond :

Georges SOUBEYRAND

Tel CCAS Saint-Chamond: 04 77 10 18 20

[georges.soubeyrand@defenseurdesdroits.fr](mailto:georges.soubeyrand@defenseurdesdroits.fr)

## CORRESPONDANCE DE PRESSE

Correspondant de presse

Le Progrès :

Monsieur André DUCO

Tel : 07 50 60 57 03

[andre.duco@pom2pin.fr](mailto:andre.duco@pom2pin.fr)

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES

**Élyo DI CIOCCIO DURANTON**, né le 1er décembre 2023 à Saint-Priest en Jarez, domicilié 1, Chemin des Terrasses de Leytra

**Giulia, Anne TERRANA**, née le 03 décembre 2023 à Saint-Chamond, domiciliée 9, rue de Luzernod

**Lyra GOUPILLE**, née le 09 décembre 2023 à Firminy, domiciliée au Piney

**Ophélie, Virginie, Béatrice ROSATI**, née le 10 décembre 2023 à Saint-Etienne, domiciliée 1041 Chemin de la Font du Rôt

**Maxence, Antonin, Marie RIVAT**, né le 04 février 2024 à Saint Chamond, domicilié 3099 route de la Grange du Puy

**Laly, Abbygaëlle, Odile THEVENON**, née le 06 février 2024 à Saint Chamond, domiciliée 19, rue du Bachat

**Hanaë, Lison PTIOT**, née le 09 février 2024 à Saint Etienne, domiciliée 593, route de la Pervenche

**Elyo MARTIN**, né le 11 février 2024 à Saint Etienne, domicilié 8, rue de l'Andéolaise

**Jeanne, Nadia BRUNO**, née le 22 février 2024 à Saint-Chamond, domiciliée 230 Chemin de la Fouilla

### TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

**Suzanne, Marie, Anna MEUNIER-CARUS**, décédée le 18 janvier 2024

## INHUMATIONS

Gilles, Jean, Marie MAISONNEUVE, inhumé le  
14 décembre 2023

## NOS COMMERCES DE PROXIMITE



### TOUS RÉUNIS

ÉPICERIE PRIMEUR CAFÉ

RELAIS POSTE

Sylvie HERVIER : Possibilité de livraison à domicile.

BUREAU DE POSTE Horaires :

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-13h30

Vendredi: 8h30-13h30-17h-20h

Samedi: 8h30-14h. Dimanche: 8h-14h

☎ 04.77.20.02.30

☎ 06.67.66.90.12.



COIFFURE :

*Le Salon de Virginie*

☎ 04.77.20.01.15.



*Beauté Nature*

Esthétique

Sonia Faure

☎ : 06.70.70.86.46



## ATELIER POTERIE

La Gerbe

Françoise SAVARINO

☎ 04.77.20.00.03



## AUBERGE DE LA JASSERIE

Commune de la Valla en Gier

Alain & Jean-Marc MASSON

42660 LE BESSAT

☎ 04.77.20.40.16



## BOULANGERIE L'épi Vallaud

Adeline et Nicolas RIFELDE

☎ 09.53.59.25.20



## AUBERGE DE LA BARBANCHE

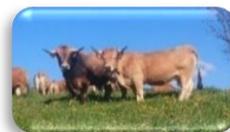
Madame et Monsieur Christian BRUN

Le Plateau de la Barbanche

La Valla-en-Gier 42100 SAINT-ETIENNE

☎ 04.77.20.40.43

[aubergebarbanche@orange.fr](mailto:aubergebarbanche@orange.fr)



Nouvelle adresse mail

## LES AUBRACS DE SALEYRES

Vente directe de viande

Sébastien THOLOT

☎ 06.58.42.11.84

[contact@lesaubracsdesaleyres.fr](mailto:contact@lesaubracsdesaleyres.fr)

Site internet : [www.lesaubracsdesaleyres.fr](http://www.lesaubracsdesaleyres.fr)



*La Cascade*

☎ 04 77 20 00 89

[contact@restaurantlacascade.fr](mailto:contact@restaurantlacascade.fr)

Barrage de la Rive  
42131 La Valla en Gier



**Jennifer BONY / Photographe**  
☎ 06 22 24 89 51  
[jennifer.bony@hotmail.com](mailto:jennifer.bony@hotmail.com)



**Maçonnerie Paillot Marra Yannick Paillot**  
Maçonnerie Générale - Construction et rénovation de  
villa Toiture -toiture Dallage - Petits travaux  
Port : 06.73.96.63.67  
Tél. : 04.77.75.10.95  
@ : [maconneriepaillotmarra42@yahoo.com](mailto:maconneriepaillotmarra42@yahoo.com)  
[www.maconnerie-paillot-marra.fr](http://www.maconnerie-paillot-marra.fr)



**Les gourmandises de Laëticia**  
Vente à emporter Pâtisserie,  
Buffet, cocktail Sucrée ou salée.  
Renseignements : Mme Fauverteix Laëticia  
**06 61 04 81 15**  
[laetitia.payre@outlook.fr](mailto:laetitia.payre@outlook.fr)  
Facebook : Les gourmandises de Laëticia.



**Nathalie Fosse**  
Naturopathe, iridologue, Kinésiologie, Reflexologue  
Intervention à domicile sur rendez-vous  
06.20.89.87.92 [www.nathalie-fosse-naturopathe.fr](http://www.nathalie-fosse-naturopathe.fr)



**Arnaud SILVESTRE**  
Conseiller en immobilier  
06.98.86.37.58  
[Arnaud.silvestre@iadfrance.fr](mailto:Arnaud.silvestre@iadfrance.fr)



**Sylvain DENIS**  
**MULTISERVICE42**  
1684 route de la Valla  
42131 la Valla en Gier  
[denis.s422@hotmail.com](mailto:denis.s422@hotmail.com)  
06.58.23.67.17



**Thomas MONTAGNY : SLT TP**  
Terrassement / Aménagement  
47 rue Marcellin CHAMPAGNAT  
42400 St CHAMOND  
**06.30.10.73.58**  
[Contact.sltp@gmail.com](mailto:Contact.sltp@gmail.com)



**Jonathan MOTHE**  
Gérant EURL Loire Street Food - John's Truck  
Co-Gérant SARL Mothe-Ruiz - John's Truck  
06.65.22.41.62  
<http://johns-truck.fr>



**Olivier Barthelemy**  
06 48 45 69 90  
11 Lotissement Les terrasses de Leytra  
42131 La Valla en Gier  
[contact@oliweb-concept.com](mailto:contact@oliweb-concept.com)  
<https://oliweb-concept.com>



**Créations de bijoux**  
Elodie PITIOT  
06.11.52.53.34  
[elodie.pitiot42@gmail.com](mailto:elodie.pitiot42@gmail.com)



**La Guingette des Ponts**

**M CAVACECE**

Vente à emporter

515 chemin des Ponts

06.69.55.72.93

[maxime.cavacece@libertysurf.fr](mailto:maxime.cavacece@libertysurf.fr)



**Nouveau!**

**GK BATIR : platerie-peinture-placo-isolation**

**Gerald KALAKUN**

Auto entrepreneur

168 chemin des Briassons

42131 La Valla en Gier

06.34.60.44.05

[gerald.kalakun@gmail.com](mailto:gerald.kalakun@gmail.com)

Des raisons d'économie substantielles, Le Petit Journal est imprimé en noir et blanc. Vous pouvez le retrouver en couleur sur le site. : <http://www.la-valla-en-gier.fr>

Dépôt légal: MARS 2024 - Imprimé en France - Imprimeur :

Mairie de La Valla-en-Gier 42131 - Directeur publication et

Rédacteur en chef : *Michel LEGRAND*